

Communiqué de presse
À Noisy-Mont d'Est, le 22 février 2023

Pôle emploi Île-de-France et Prism'emploi Île-de-France renforcent leur coopération pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi

Pour accélérer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et des salariés intérimaires, Prism'emploi Île-de-France et Pôle emploi Île-de-France ont décidé de renforcer leur coopération en signant un accord régional le 22 février 2023.

Cet accord est une déclinaison régionale de l'accord cadre national signé par Pôle emploi et Prism'emploi le 12 mai 2022. Les deux acteurs s'engagent à mobiliser conjointement leurs ressources et leurs expertises pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Ce partenariat a aussi pour objectif de répondre aux difficultés de recrutement des agences d'emploi et de façon générale de développer des synergies territoriales entre les deux réseaux. Les parties signataires ont ainsi souhaité renforcer leurs relations et l'efficacité de leurs dispositifs en coordonnant leurs initiatives dans les territoires.

Cet accord cadre régional s'articule autour de quatre axes majeurs :

1. Développer les relations entre les réseaux de Pôle emploi et des entreprises de travail temporaire et du recrutement pour contribuer à une meilleure connaissance de leurs offres de services respectives. Pour ce faire, les deux parties communiqueront au sein de leur réseau et organiseront des réunions d'information. Les représentants territoriaux de l'OPCO de la branche du travail temporaire, AKTO, et du Fonds d'action sociale du travail temporaire, le FASTT, seront étroitement associés à ces rencontres.
2. Agir ensemble pour faciliter et fluidifier le *sourcing* de candidats, en accordant une importance particulière aux demandeurs d'emploi en situation de handicap et aux personnes les plus éloignées de l'emploi.
3. Agir sur les offres d'emploi difficiles à pourvoir, notamment par la co-organisation d'actions sur les métiers pour lesquels des besoins en recrutement sont identifiés.
4. Favoriser les reconversions des demandeurs d'emploi, en mobilisant les outils de formation disponibles.

La signature de la convention s'est déroulée en présence de Madame Nadine Crinier, Directrice Régional de Pôle Emploi Île-de-France et de Monsieur Christian Defontaine, Président régional de Prism'emploi Île-de-France.



« Cet accord nous permet de mutualiser nos forces et nos actions au bénéfice des demandeurs d'emploi et des entreprises sur l'ensemble du territoire francilien. Par cette signature, nous donnons un nouvel élan à notre coopération et intensifions nos relations afin d'agir conjointement en faveur du retour à l'emploi, en facilitant notamment l'accès aux filières à fort potentiels de recrutement » a déclaré **Nadine Crinier, Directrice régionale de Pôle emploi Île-de-France.**

« Nous nous réjouissons de signer aujourd'hui un accord essentiel pour notre coopération avec les services publics de l'emploi en Ile-de-France. Il nous permettra d'aller plus loin dans notre collaboration et de démultiplier l'impact de notre action sur le terrain, au service de l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail, pour les accompagner ensemble vers l'emploi durable », déclare **Monsieur Christian Defontaine, Président régional de Prism'emploi Île-de-France.**

PÔLE EMPLOI ÎLE-DE-FRANCE

- Près de 9 000 collaborateurs au sein des 122 agences locales
- Un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire

CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">→ 123 098 emplois intérimaires en équivalent temps plein→ 1 472 agences d'emploi sur le territoire→ La région représente 15,8% de l'emploi intérimaire en France |
|--|



Contacts presse

Ema Hazan

06.64.56.11.74

Ema.hazan@plead.fr

Noémie Barbaut

06.25.26.37.94

Noemie.barbaut@plead.fr

Julie Laurain

06.18.39.44.68

julie.laurain@pole-emploi.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos de Pôle Emploi

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. En Ile de France, Pôle emploi s'appuie sur près de 122 agences de proximité et relais.

www.pole-emploi.org

[@poleemploi_IDF](https://twitter.com/poleemploi_IDF)